

Journal officiel N° 53

**Arrêté du 12 Moharram 1446 correspondant au 18 juillet 2024 fixant
le tarif des reproductions et extraits de documents cadastraux.**

Délivrance des informations littérales :

Relevé d'indications des numéros des îlots de propriété et des noms de voisins à un îlot de propriété ou un groupe d'îlots de propriété (Relevé établi sur demande expresse)(CC 14)	TARIF
• Droit fixe	1000DA
• Par ligne	50DA/ Ligne